



Produire et fabriquer

Fiche 4.1 Chargé(e) d'approvisionnement

Approvisionneur, gestionnaire approvisionnement ou de magasin...

Le ou la chargé(e) d'approvisionnement assure la commande, la livraison et la mise à disposition des matières et produits nécessaires pour la production de meubles dans les délais requis. Il ou elle contribue à la fabrication de la quantité de meubles requise en optimisant la gestion de stock.

▲ Activités principales

Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il ou elle assure tout ou partie des activités suivantes :

Gérer l'approvisionnement :

- ▶▶ Etudier le plan directeur de production, défini par sa direction, et les conditions négociées par le responsable achats
- ▶▶ Etablir ou éditer le plan d'approvisionnement : les besoins en matières (bois, panneaux), quincaillerie, produits (colles, vernis, laques...) pour le programme de fabrication
- ▶▶ Vérifier les stocks et calculer les quantités à commander
- ▶▶ Prévoir une marge pour le lancement et le service après-vente
- ▶▶ Editer les bons de commande pour chaque fournisseur en tenant compte des délais de chacun

Réceptionner et ordonner les stocks, mettre à disposition :

- ▶▶ Contrôler les marchandises à l'arrivée au niveau des quantités et de la qualité
- ▶▶ Suivre le déroulement et coordonner les opérations sur le terrain avec le technicien ordonnancement
- ▶▶ Résoudre les éventuels problèmes logistiques : perturbation de livraison, retards, défauts, etc.

Contribuer aux achats :

- ▶▶ Actualiser avec le technicien ordonnancement la base de données, après les premières séries d'un lancement
- ▶▶ Vérifier la conformité des factures
- ▶▶ Rendre compte au responsable achats de l'exécution des contrats
- ▶▶ Etudier les dysfonctionnements, résoudre les problèmes et proposer des améliorations

→ Résultats attendus

- ▶▶ Approvisionnements livrés dans les délais
- ▶▶ Pas de rupture de stocks ni de surstocks
- ▶▶ Réactivité face à un problème



Produire et fabriquer

Fiche 4.1

▲ Conditions d'exercice du métier

→ Autonomie et responsabilité

Selon la taille de l'entreprise, ce poste dépend du responsable de l'ordonnancement, du responsable de l'approvisionnement, ou du responsable de gestion industrielle.

Autonome pour l'exécution de son travail et lien entre le magasin et la production, il ou elle a la responsabilité d'assurer le plan d'approvisionnement afin de fournir les matières et produits nécessaires au plan de production.

→ Moyens et ressources

Equipements informatiques et de communication nécessaires pour accéder à toutes les bases de données utiles (gammes, plan approvisionnement, etc.), et gérer les approvisionnements.

Gestion d'une documentation relative aux commandes, aux livraisons et au plan d'approvisionnement..

→ Relations internes et externes

Travail en petite équipe d'approvisionneurs et avec le technicien ordonnancement.

Relations internes avec son équipe, le technicien ordonnancement, le responsable des achats, les autres responsables d'ateliers et les opérateurs.

Relations externes peu fréquentes sauf avec certains fournisseurs.

→ Environnement de travail

Il ou elle travaille entre le magasin et les ateliers. Ses déplacements sont très fréquents en interne.

Les horaires sont, en général, réguliers. Dans certaines entreprises, il ou elle peut travailler en horaires postés.

▲ Compétences requises

→ Compétences spécifiques

- ▶▶ Comprendre l'ensemble du process industriel et les besoins de chaque atelier
- ▶▶ Connaître les matières, les produits, les différentes pièces, la quincaillerie...
- ▶▶ Dialoguer avec les principaux fournisseurs
- ▶▶ Maîtriser la fonction approvisionnement et le plan d'approvisionnement
- ▶▶ Gérer des stocks et calculer des besoins (flux tendus)
- ▶▶ Intégrer des informations multiples et les synthétiser
- ▶▶ Communiquer avec des fournisseurs et des interlocuteurs variés
- ▶▶ Maîtriser les outils informatiques





Produire et fabriquer

Fiche 4.1

→ Compétences transversales

- ▶▶ Etre dynamique, disponible, curieux(se)
- ▶▶ S'adapter avec réactivité
- ▶▶ Prendre des initiatives
- ▶▶ Avoir un bon sens logique
- ▶▶ Etre rigoureux et suivre les procédures
- ▶▶ Calculer, apprécier de travailler avec des données chiffrées
- ▶▶ Travailler en équipe
- ▶▶ Avoir le sens du service

▲ Parcours professionnels

→ Formation initiale

Une formation de niveau IV ou III dans les métiers du bois est conseillée, pour bien connaître les matériaux et les techniques utilisées, selon la taille et la complexité de l'entreprise. Un niveau V suffit pour un magasinier.

→ Formation continue

Les modules de formation continue permettent de compléter une expérience en informatique, plan d'approvisionnement, gestion de stocks, etc.

→ Pré-requis

A l'entrée dans l'entreprise, une formation d'adaptation au poste est nécessaire. Selon ses compétences, il faut entre trois et six mois pour être vraiment opérationnel(le).

→ Passerelles

Evolution possible vers d'autres postes liés à la logistique, aux achats, à l'ordonnancement ou à la gestion de production.

Evolution possible vers d'autres entreprises de production industrielle en s'adaptant à leur process de production.

